



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

DOSSIER DE PRESSE

#LeBonMoment



**SEMAINE DE L'APPRENTISSAGE
DANS L'ARTISANAT
du 1^{er} au 8 février 2019**

Avec
le réseau des MA,
l'Artisanat a de l'avenir

Avec le soutien de



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Sommaire

Communiqué de presse

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat lance la première semaine de l'apprentissage du 1er au 8 février

Une semaine pour valoriser une voie d'excellence

- Un nouvel événement qui met en avant l'apprentissage
- Mise en œuvre de la réforme « Avenir professionnel » : remettre l'apprenti au cœur du système
- #DemarreTaStory dans l'artisanat

Avec les CMA, c'est toujours le bon moment de s'orienter

- Une orientation choisie et non subie

Avec les CMA, c'est toujours le bon moment de se former

- La formation au cœur des missions des chambres de métiers et de l'artisanat
- Des parcours de formation propres aux publics en reconversion

Avec les CMA, c'est toujours le bon moment de recruter

- Accompagner les métiers qui recrutent...
- ... au cœur des territoires

Réseau des chambres de métiers et de l'artisanat

Les chiffres clés de l'artisanat

SEMAINE DE
L'APPRENTISSAGE
DANS L'ARTISANAT
Du 1^{er} au 8 février 2019

AVEC VOTRE **CMA**

C'EST TOUJOURS LE BON MOMENT POUR
L'APPRENTISSAGE

CMA
Chambres
de Métiers
et de l'Artisanat

www.artisanat.fr
#lebonmoment

Contacts presse

Géraldine Squenel - 06 89 23 95 55 - [squnel@apcma.fr](mailto:squenel@apcma.fr)

Communiqué de presse

« AVEC LES CMA, C'EST TOUJOURS #LEBONMOMENT POUR L'APPRENTISSAGE »

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat lance la première semaine de l'apprentissage du 1^{er} au 8 février

Le réseau national des chambres de métiers et de l'artisanat, présidé par Bernard Stalter, inaugure vendredi 1^{er} février la première semaine de l'apprentissage dans l'artisanat. Au programme de cette semaine : des animations, des rencontres et des portes-ouvertes dans les chambres de métiers et de l'artisanat et dans les centres de formation des apprentis (CFA) partout en France. Des événements ouverts à tous pour permettre à chacun de découvrir ou redécouvrir un modèle de formation aux nombreux atouts autant pour les jeunes que pour les chefs d'entreprise. Pour Bernard Stalter, « la signature de cette opération, « Avec votre CMA, c'est toujours le bon moment pour l'apprentissage » affiche la mobilisation quotidienne de notre réseau pour ce mode de formation ».

L'objectif de ce nouvel événement : **valoriser et promouvoir l'apprentissage dans l'artisanat.** Cette opération, soutenue par le Ministère du Travail, a lieu au moment même où la loi « Réussir son avenir professionnel » entre en application. « L'apprentissage, voie royale vers l'emploi, est un levier fort face au double défi de la formation et de l'emploi des jeunes » déclare Bernard Stalter, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat et artisan coiffeur lui-même passé par l'apprentissage.

Avec la semaine de l'apprentissage dans l'artisanat, axée autour de trois thématiques, orientation, formation, recrutement, les chambres de métiers et de l'artisanat veulent encourager tous les publics, qu'ils soient jeunes ou en reconversion professionnelle, à choisir l'apprentissage.

Avec près de 600 formations en apprentissage **dans 112 CFA, ce sont chaque année plus de 100 000 jeunes apprentis qui sont formés.** « 80 % des apprentis de niveau IV trouvent un emploi pérenne dans les 6 mois suivants la sortie de leur formation en apprentissage » rappelle Bernard Stalter.

Pour Bernard Stalter, « avec la mise en œuvre de cette réforme nous nous mobilisons pour accueillir dans les quatre prochaines années **60 000 apprentis supplémentaires dans nos CFA.** Une solution face aux 700 000 emplois qui restent non pourvus chaque année dans le monde artisanal ».

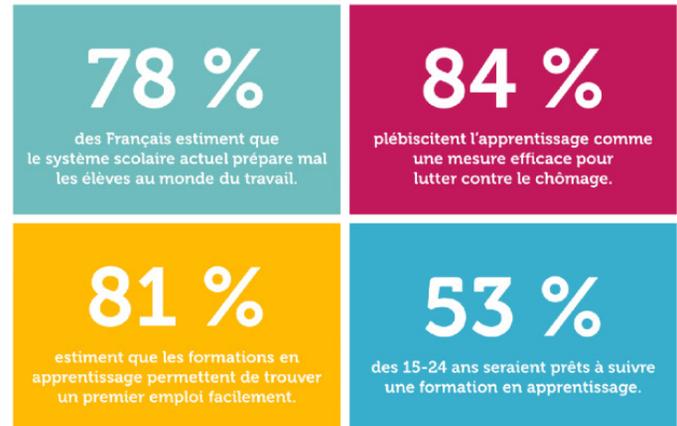
Contacts presse

Géraldine Squenel - 06 89 23 95 55 - squenel@apcma.fr

Une semaine pour valoriser une voie d'excellence

Un nouvel événement pour mettre en avant l'apprentissage

L'objectif de ce nouvel événement : valoriser et promouvoir le choix de l'apprentissage dans l'artisanat dans les années à venir. Les chambres de métiers et de l'artisanat et leurs élus ont une place à affirmer et à renforcer dans le paysage de plus en plus concurrentiel de la formation. Cette semaine est un moyen de rendre plus visibles ses actions quotidiennes en faveur des apprentis.



Source : Institut Montaigne Octobre 2017

Pour cette semaine de l'apprentissage, les chambres de métiers et de l'artisanat et les CFA se mobiliseront sur différents événements :

- **des portes-ouvertes dans les chambres de métiers et de l'artisanat et dans les CFA pour découvrir concrètement les parcours de formation pour les apprentis et les dispositifs d'accompagnement pour les entrepreneurs**
- des conférences de presse pour mettre en avant les spécificités locales de l'apprentissage
- des concours photos à destination des apprentis pour mettre en avant leurs expériences sur les réseaux sociaux
- des rencontres avec les ambassadeurs de l'apprentissage, apprentis ou chefs d'entreprises, pour répondre aux diverses interrogations qui entourent encore ce mode de formation
- l'opération « apprenti d'un jour » où une personnalité locale est invitée à passer une journée dans la peau d'un apprenti

La mise en œuvre de la réforme « Avenir professionnel » : remettre l'entreprise et l'apprenti au cœur du système

Difficulté, voire impossibilité pour une entreprise à intégrer des apprentis en cours d'année scolaire, délais très longs de mise en place d'une formation, peu de solutions alternatives à proposer suite à une rupture de contrat en cours d'année... la complexité générale du système l'emporte souvent sur la nécessité de prendre en compte les besoins et attentes des entreprises et apprentis.

Dans un contexte où l'emploi et la rémunération du travail posent question, la réforme de l'apprentissage contenue dans la loi « Réussir son avenir professionnel » promulguée en Septembre 2018 est très attendue par les artisans et les apprentis. **C'est une nouvelle vision de l'apprentissage qui place au centre du système les apprentis mais aussi les artisans qui les forment.** Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat s'est impliqué dans le processus de construction de cette loi en portant la voix des artisans. Il a remis en décembre dernier, à la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, son livre blanc de l'apprentissage.

Contacts presse

Géraldine Squenel - 06 89 23 95 55 - squenel@apcma.fr

Les chambres de métiers et de l'artisanat sont ainsi des acteurs naturels de l'apprentissage en France, qui **forment chaque année près de 100 000 jeunes dans ses CFA. Elles contribuent au quotidien à proposer aux apprentis des parcours de formation performants et accompagnent dans le même temps des artisans engagés depuis longtemps dans l'apprentissage mais qui peinent à recruter.**

Pour Bernard Stalter, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat, « cette réforme, que nous avons soutenue et à laquelle nous avons contribué, remet le système d'apprentissage au service des entreprises et des apprentis. Mais elle doit se faire au plus près des territoires et des besoins de recrutement des entreprises artisanales. Nous serons particulièrement vigilants sur sa mise en œuvre, par exemple au sujet du reste à charge pour les artisans ou encore concernant les investissements indispensables dans les CFA. Sans le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, les objectifs de cette réforme seront très durs à atteindre. Ce début d'année semble plus que jamais le bon moment pour choisir l'apprentissage dans l'artisanat ».

#DemarreTaStory dans l'artisanat

Le Ministère du Travail soutient cette opération du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat. Rappelons que Muriel Pénicaud, ministre du Travail, a lancé au printemps une opération nationale de sensibilisation aux atouts de l'apprentissage via des récits sur les réseaux sociaux : « **Avec l'apprentissage #DemarreTaStory** ». Un défi commun, celui de convaincre les jeunes et leurs parents d'oublier les idées reçues et montrer combien l'apprentissage permet de s'épanouir, tout en s'assurant un avenir professionnel.

Pour Muriel Pénicaud, « *la campagne #DemarreTaStory vise à casser les codes et les idées reçues sur l'apprentissage : il prépare à tout type de diplôme, du CAP au Master 2, et constitue un réel tremplin pour l'emploi puisque les apprentis trouvent un emploi dans les 7 mois qui suivent l'obtention de leur diplôme* ».

Avec cette campagne, le ministère du Travail souhaite montrer que l'apprentissage **représente tous les métiers et tous les secteurs** : de la boulangerie à l'aéronautique, de l'agriculture à la finance. Il s'engage également ainsi à démonter des a priori comme celui qui pourrait faire croire qu'apprentissage ne rimerait pas avec vrais diplômes : au contraire, du CAP au Master 2, l'apprentissage permet de faire des études tout en bénéficiant d'une expérience professionnelle permanente et rémunérée.

L'idée que chacun puisse se **construire un parcours adapté à ses envies** grâce à l'apprentissage est également mise en avant : en étant apprenti, on peut toucher un salaire et être plus autonome, voyager en se formant, ou encore se construire un réseau professionnel. Enfin, le principe de cette opération est de mettre en lumière le formidable accélérateur vers l'emploi que représente ce mode de formation : très apprécié par les employeurs, l'apprentissage est un atout indéniable sur un CV.



Contact presse

Géraldine Squenel - 06 89 23 95 55 - squenel@apcma.fr

Avec les CMA, c'est toujours le bon moment de s'orienter

Une orientation choisie et non subie

Inscrit dans l'identité même des artisans, l'apprentissage comme mode de formation à part entière constitue le cœur de la transmission des savoir-faire des métiers de l'artisanat et peut permettre à des jeunes de trouver leur voie. Cette manière d'apprendre un métier est aussi un moyen de mieux s'intégrer dans l'entreprise et de trouver un emploi pérenne.

L'orientation doit être un choix réfléchi, positif et porteur de sens plutôt qu'un acte par défaut ou une résignation. L'apprentissage est un moyen alternatif pour des jeunes en réorientation qui cherchent à construire leur projet professionnels ou pour des salariés à la recherche d'une reconversion. Près d'un jeune apprenti sur quatre fait ce choix en se réorientant grâce à l'artisanat.



UNE ORIENTATION REUSSIE

31%

des apprentis démarrant un CAP sont en **réorientation**



1/4

des jeunes apprentis se réorientent grâce à l'artisanat



80%

des apprentis de niveau IV trouvent un **emploi** 6 mois après la fin de leur formation

Contacts presse

Géraldine Squenel - 06 89 23 95 55 - squenel@apcma.fr

Avec les CMA, c'est toujours le bon moment de se former

La formation au cœur des missions des chambres de métiers et de l'artisanat



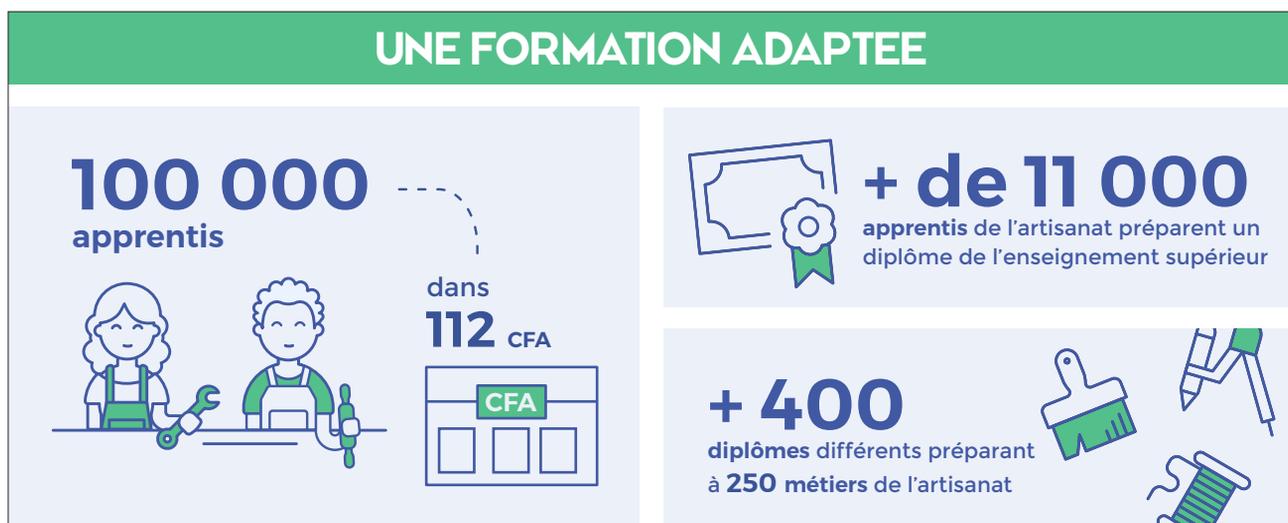
Avec **5 000 formateurs** et quelques **600 formations** à son actif, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat accompagne les apprentis, mais également les personnes en reconversion ou en recherche d'emploi, dans leur volonté d'apprendre un métier d'avenir, concret et durable. Les **112 centres de formation (CFA) du réseau** proposent aujourd'hui plus de 400 diplômes élaborés avec les organisations professionnelles pour répondre aux besoins des entreprises artisanales en termes de **main-d'œuvre qualifiée**. À la pointe de l'innovation pédagogique, ces formations intègrent dans leur cursus les nouvelles technologies et techniques afin

de mieux préparer les professionnels de demain. **Ces titres sont accessibles par la formation initiale ou continue, l'apprentissage ou la validation des acquis par l'expérience (VAE).**

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat est également là pour conseiller les jeunes à la recherche d'une entreprise pour y faire leur apprentissage. Les CFA du réseau peuvent alors proposer des « préparations à l'apprentissage » ouverts, d'ailleurs, à tous ceux qui souhaitent se tourner vers l'artisanat au cours de leurs études comme à ceux qui sont en reconversion. Ce dispositif comprend notamment des mises à niveaux des connaissances ainsi que la découverte du monde de l'entreprise.

A l'ère du numérique, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a su faire évoluer son offre de formation et propose dans ses CFA **des outils d'enseignement novateurs notamment numériques, répondant aux besoins des jeunes et aux exigences des métiers.**

L'apprentissage est un levier d'insertion incontestable : **42 % des dirigeants actuels d'entreprise ont commencé par l'apprentissage.** Ils sont l'illustration que l'artisanat est un levier de promotion sociale. **L'artisanat forme 35 % des apprentis, soit 140 000 jeunes chaque année dont 100 000 dans les centres de formation du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat.**



Des parcours de formation individualisés et adaptés à chacun

Etre entrepreneur dans l'artisanat est un métier complexe qui nécessite de réelles compétences de gestionnaire associées à des savoir-faire métier exigeants. Or, les entreprises ont besoin d'être performantes à tous les niveaux, face à des métiers qui se modernisent et évoluent et un niveau de compétences qui ne cesse de s'élever.

Face à ce double défi, les chambres de métiers ont créé **les Universités régionales des métiers de l'artisanat (URMA)**. Présente dans chaque région, l'URMA propose des parcours de formation du niveau CAP au niveau supérieur et forme des professionnels de tout type (jeunes, personnes en reconversion, demandeur d'emploi...) à exercer un métier artisanal et à diriger une entreprise.

Avec les CMA, c'est toujours le bon moment de recruter

Une orientation choisie et non subie

Avec 1,3 million d'entreprises artisanales, 3,1 millions d'actifs et 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le monde artisanal est un secteur essentiel, pourvoyeur d'innovation et d'emplois qualifiés. Avec quatre grands secteurs, bâtiment, alimentation, production et services, il regroupe près de **250 métiers et pas moins de 510 activités différentes**. L'artisanat permet un modèle de croissance pérenne additionnant efficacement modernité et savoir-faire traditionnels.

Accompagner les métiers qui recrutent...

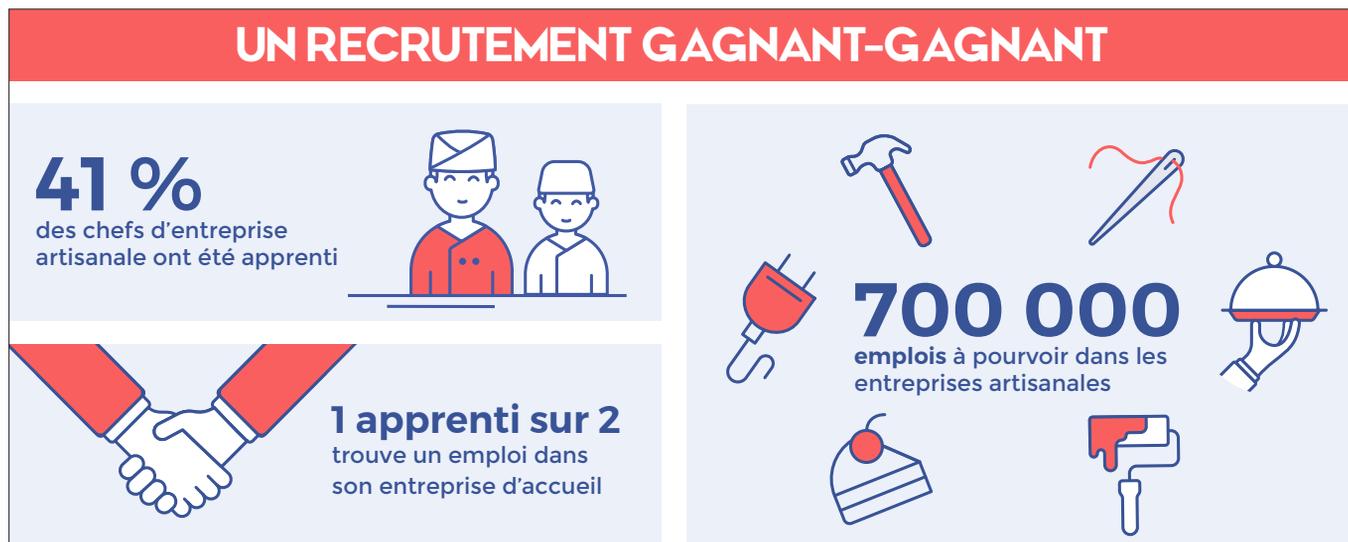
Plus de 700 000 emplois restent non pourvus chaque année malgré la richesse des métiers du monde artisanal. Des emplois de proximité, non délocalisables, permettant aux salariés de l'artisanat de demeurer sur le territoire choisi, de s'y former et d'y entreprendre. Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, implanté dans tous les territoires au plus près des préoccupations des artisans, **joue un rôle de conseil auprès des entreprises artisanales notamment dans la recherche et le suivi de leurs apprentis. Les artisans sont très attachés à la formation en apprentissage : 41 % des chefs d'entreprises artisanales ont été apprentis**.

L'accompagnement du maître d'apprentissage est également pris en compte par les chambres de métiers et de l'artisanat. La réforme a permis de revaloriser leur rôle qui est primordial dans la réussite du parcours d'apprentissage. Véritables traits d'union entre la théorie et la pratique, entre les CFA et le monde du travail, entre les générations également, les maîtres d'apprentissage enseignent en confiance et avec pédagogie les valeurs de l'entreprise et favorisent la pérennité des métiers par la transmission de leur savoir-faire.

Les chambres de métiers et de l'artisanat permettent d'autre part aux apprentis de trouver plus facilement des entreprises correspondant à leurs projets. A l'issue de leur apprentissage, les apprentis peuvent poursuivre leur formation en alternance, notamment au sein d'une Université régionale des métiers de l'artisanat, ou être embauché. **80 % d'entre eux trouvent un emploi pérenne dans les 6 mois suivant la sortie de leur formation en apprentissage et un apprenti sur deux est recruté dans son entreprise d'accueil**.

...au cœur des territoires

Présentes sur l'ensemble du territoire, les entreprises artisanales sont des services de proximité qui forment un tissu dense d'activités au service de la population, des entreprises et de l'économie locale. L'apprentissage dans les entreprises artisanales peut répondre aux besoins importants d'entreprises qui peinent à recruter dans certains territoires. En milieu rural par exemple, grâce à l'apprentissage, la présence même des entreprises artisanales constitue une offre potentielle de formations. **Faire appel à un apprenti, c'est aussi participer à l'économie de son territoire, à la préservation d'une identité locale et à l'amélioration du cadre de vie. L'apprentissage permet également à des jeunes attachés à leurs territoires d'y construire leur vie professionnelle, d'y reprendre ou créer une entreprise...**



Contacts presse

Géraldine Squenel - 06 89 23 95 55 - squenel@apcma.fr

Réseau des chambres de métiers et de l'artisanat

Fédérées par l'APCMA -Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat-, établissement public présidé par Bernard Stalter, lui-même artisan coiffeur, les chambres de métiers et de l'artisanat ont pour mission première d'agir pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie.

La force du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat est de disposer d'un maillage territorial performant allant des zones urbaines aux zones rurales, de France et d'Outre-mer. Cette **implantation dans les territoires, couplée à une connaissance fine des entreprises**, de leurs besoins en termes de recrutement, fait du réseau des CMA un **interlocuteur privilégié dans le cadre de la formation**.

Les chambres de métiers et de l'artisanat reçoivent un très large public composé de chefs d'entreprises, conjoints collaborateurs, jeunes, créateurs et repreneurs d'entreprises. Il bénéficie de services communs performants : études et actions économiques, apprentissage et formation, questions juridiques, qualification, formalités administratives.



Administrées par des élus, eux-mêmes artisans, les chambres de métiers et de l'artisanat de France hexagonale et d'outre-mer sont les partenaires incontournables des entreprises artisanales et ont pour objectif leur développement, leur compétitivité et leur pérennité. Enfin, les CMA ont pour objectif de renforcer leur rôle dans l'aménagement des territoires où le maintien des activités artisanales est un levier de dynamisation économique essentiel.

Contacts presse

Géraldine Squenel - 06 89 23 95 55 - [squnenel@apcma.fr](mailto:squenel@apcma.fr)

Les chiffres clés de l'artisanat

